

## 😊 Conditions d'admission

### *L'élève doit être :*

- ☞ Sortant de 3<sup>ème</sup>, inscription via Affelnet par le collège d'origine
- ☞ A jour de ses vaccinations : DTCP et hépatite B
- ☞ En très bonne santé physique et psychologique
- ☞ Qualités requises : ponctualité, assiduité, politesse, discrétion, patience, capacité d'écoute, disponibilité, dynamisme, autonomie, sens du travail en équipe, respect d'autrui, gestion des émotions

*Les responsables légaux ainsi que l'élève s'engagent* à respecter les contraintes d'horaires et de lieu découlant d'un stage.

**FORMATION DE 15 PLACES**

## Lycée Xavier Bichat

Avenue du lac – BP 51  
01130 NANTUA

☎ : 04. 74. 75. 99. 50 / Fax : 04. 74. 75. 99. 62

[ce.0010032e@ac-lyon.fr](mailto:ce.0010032e@ac-lyon.fr)

<http://xavier-bichat.elycee.rhonealpes.fr/le-lycee/>

- **Une structure à taille humaine** : 600 élèves.
- **L'hébergement** : un internat filles et garçons.
- **Des équipements pédagogiques adaptés** : Laboratoire de physique/chimie; Salles de pratique : cuisine pédagogique, lingerie, espace puériculture, salle d'animation; Salles informatiques; Centre de Documentation et d'Information.
- **Bourses** : Nationales.
- Les élèves bénéficient du **Pass'Région** (tenues professionnelles, ouvrages...)
- **Transports** : Subventionnés par le Conseil Général.
- **Régimes** : Externat / Demi-Pension / Internat (mixte).

### PENSION et DEMI-PENSION (tarifs 2022)

#### **INTERNAT :**

Tarif annuel : 1787.70 €

#### **Demi-pension 5 jours :**

Tarif annuel : 605.34 €

#### **Repas élève occasionnel :**

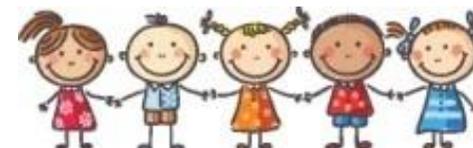
3.52€

#### **Demi-pension 4 jours :**

Tarif annuel : 482.22 €



## CAP ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE



**Formation initiale 2 ANS**

## Objectifs de la formation

Le CAP Accompagnant éducatif petite enfance est le **premier niveau de qualification du secteur de la petite enfance**.

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié qui **exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans** dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité. Il participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant.

Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

- **Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages.**
- **Prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne.**
- **Inscrire son action dans le secteur des relations enfants-parents-professionnels.**
- **Exercer son activité en école maternelle, en EAJE, en ACM, à son domicile, celui des parents ou en maison d'assistants maternels.**

## Contenu de la formation

### Au lycée :

**55 semaines d'enseignement et 3 semaines d'examen sur 2 ans :**

#### **Matières générales :**

- Mathématiques / Physique-chimie
- Français, Histoire /Géographie, EMC
- Prévention Santé Environnement
- Anglais
- Arts appliqués
- EPS

#### **Enseignement professionnel pratique et théorique**

##### **Co-intervention :**

- Mathématiques/Sciences **et** enseignement professionnel
- Français **et** enseignement professionnel

### **Réalisation du chef d'œuvre**

**Accompagnement Renforcé :** consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation

#### **Formations :**

- Brevet de Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) Petite Enfance

### En Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) :

#### **14 Semaines sur 2 ans :**

- ◆ 6 semaines en 2<sup>de</sup> CAP AEPE (2 périodes de 3 semaines)
- ◆ 8 semaines en Terminale CAP AEPE (2 périodes de 4 semaines)

 Auprès d'enfants de 0 à 6 ans

 Les stages peuvent se dérouler en :

- École maternelle
- Accueil Collectif pour Mineurs (ACM) : centre de loisirs, accueil périscolaire
- Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) : crèche collective, halte-garderie, multi-accueil, jardin d'enfants
- Domicile, Maison d'Assistantes Maternelles (MAM)

### Et après le CAP AEPE...

- **Poursuite d'études en Bac Pro, en 2<sup>de</sup> ou en 1<sup>ère</sup> passerelle** (ASSP, Animation, SAPAT...)
- **Poursuite d'études en CAP en 1 an**
- **Diplômes d'état :** d'Auxiliaire de Puériculture (AP), d'Accompagnant Educatif et Social (AES), de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF), d'Aide-Soignant (AS)
- Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (**BPJEPS**)
- **Concours** d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM)
- **Insertion professionnelle** en structure d'accueil collectif de la petite enfance, en accueil collectif pour mineurs...